

L/ APPUI TECHNIQUE

Les mortiers et bétons



SOMMAIRE

1 GENE	RALITES	Page 03
2 MORTI	ERS & BETONS	Page 03
	a) Les liants	Page 05
	b) Les granulats	Page 09
	c) L'eau de gâche	Page 10
	d) Les adjuvants	Page 11
	e) Les fibres	Page 14
3 LES BI	ETONS NORMALISES	Page 15
4 EN RE	SUME	Page 24



1) Généralités

Economique et facilement manipulable, le béton peut être utilisé dans **divers domaines** tels que dans la construction ou l'art. A la fois **résistant et durable**, il répond à de nombreux **critères de performance**, ce qui explique son omniprésence actuelle. Sa composition **variant** en fonction des différents constituants présents dans le mélange, il est dorénavant possible de fabriquer le béton de vos envies !

De quoi est composé votre béton ?

Avant d'entrer dans les détails de sa composition, il est nécessaire de donner une définition au béton. Ce dernier est ce qu'on appelle un **matériau composite**. Il est le résultat de différents constituants mélangés dans des proportions pouvant varier. De manière générale, les principaux ingrédients employés sont le sable, le gravier, le ciment, le tout gâché avec de l'eau.

Le saviez-vous ?

Quelle est la différence entre le béton et le mortier?

La recette est en fait presque la même ! Mais contrairement au béton, le mortier est **dépourvu de graviers.** Ils ne jouent donc pas le même rôle. Le mortier est plus souvent utilisé comme matériau de liaison mais on peut également faire appel à lui pour réparer ou enduire.

2) Mortiers & bétons

Définitions:

Le béton est une roche artificielle composée de granulats agglomérés par un liant hydraulique (en général du ciment). Le béton permet de réaliser, par moulage, banchage, ou coffrage, toutes sortes de pièces et de volumes qui, après durcissement, présentent une bonne cohésion et une résistance élevée, surtout en compression.

Le mortier est "un béton" de granulats limités aux sables (D \leq 6,3 mm). Les mortiers sont utilisés pour lier (maçonner les petits éléments), pour enduire (imperméabilisation et parements des murs, chapes), mais aussi pour coller, ragréer, jointoyer, isoler, sceller...



Principes de composition des mortiers et des bétons :

Comment faire du béton ? Avant tout, il faut savoir pourquoi on en a besoin car le **dosage change** en fonction des nécessités ! Voici donc une liste non-exhaustive de dosages pour différents usages.

Selon le choix des constituants, et leurs dosages respectifs, on peut obtenir des bétons et des mortiers aux caractéristiques très diverses, dont certaines peuvent être modifiées ou améliorées par l'adjonction d'adjuvants.

Le dosage est exprimé en poids de liant par mètre cube de granulats. Tout dosage ainsi constitué avec un m³ de granulats donne à peu près un m³ de béton ou de mortier.

Les dosages courants dans le bâtiment :

E	BÉTONS	M	ORTIERS
Dosage	Utilisation	Dosage	Utilisation
200 kg/m ³	Béton de propreté	350 kg/m ³	Mortier de pose
250 kg/m ³	Semelles béton ordinaire	400 kg/m³	Chapes et Enduits
300 kg/m ³	Murs en béton banché	700 kg/m ³	Arases étanches
350 kg/m ³	Ouvrages en béton armé		

Pour ouvrages courants, pour ouvrages en milieu agressif augmenter le dosage.

Liste non-exhaustive de dosages pour différents usages :

Dosage pour 1 m³ de béton

	Béton de fondation	Dallage béton	Béton armé
Ciment	350 kg	300 kg	400 kg
Granulat	1050 kg	1100 kg	980 kg
Sable	800 kg	830 kg	720 kg
Eau de gâchage	175 L	155 L	195 L

Les constituants des bétons et mortiers : a - Des liants.

b - Des granulats.

c - De l'eau.

d - Des adjuvants.

e - Des fibres.



a. Les liants

Ce sont les "agents collants" qui doivent "souder" les granulats.

<u>Les 2 principaux sont :</u> *Les ciments.

*Les chaux.

Les liants hydrauliques sont des poudres minérales qui forment avec l'eau une pâte faisant prise et durcissant progressivement, même à l'abri de l'air, notamment sous l'eau.

LES CIMENTS:

• LA NATURE DU CIMENT.

On distingue les cinq catégories principales de ciments :

Désignation	Équivalent	Utilisations
CEM I	Ciment Portland	Béton Armé, Béton Précontraint, bétons HP Préfabrication béton, travaux courants de bâtiment et d'ouvrages d'arts
CEM II	Ciment Portland composé	Travaux courants de bâtiment et de Génie Civil, bétons armés ou non, BPE, enduits, mortiers bâtards
CEM III	Ciment de haut- fourneau	BPE pour les bétons courants, ouvrages d'arts soumis aux environnements agressifs et les ouvrages massifs.
CEM IV	Ciment de laitier au clinker	Bétons en milieux agressifs ou humides
CEM V	Ciment au laitier et aux cendres	Bétons armés ou non en contact avec des milieux agressifs, travaux souterrains et bétons en grande masse.

Nota : CEM représente les 3 premières lettres de CEMENT (ciment en anglais)



DENOMINATION DES CIMENTS SPECIAUX.

		_	Composition (pourcentage on masse) a)										
		T a sadulas	Constituants principaux										
Principaux types	Notation des 2 (types de cimer	•	Clinker	Laitier de haut tourneau	Fumée de silice	1	olanes	Cen vola		Schiste calciné	Cak	aire	Constituants secondaires
				_		Naturelle	Naturelle calcinée		Calcique	т	Ĺ	LL	
			K	S	D p)	P	Q	٧	W				0-5
CEMI	Ciment Portland	СЕМІ	95-100						_	_			0-5
	Ciment Portland au laiber	CEM II/A-S	80-94	6-20						_	_		0-5
		CEM II/B-S	65-79	21-35									0-5
	Ciment Portland à la fumée de silice	CEM II/A-D	90-94	_	6-10	_					-		V-3
	Ciment Portland	CEM II/A-P	80-94		_	6-20						_	0-5
	à la pouzzolane	CEM II/B-P	65-79	_		21-35			_	<u>_</u> _			0-5
		CEM II/A-Q	80-94	_	_		6-20	<u> </u>	_		_		0-5
		CEM II/B-Q	65-79	_	_	_	21-35			_			0-5
CEM II	Ciment Portland	CEM II/A-V	80-94	-	_	_	-	6-20	_	<u> </u>	_		0-5
	aux cendres votantes	CEM II/B-V	65-79		-	_		21-35	<u> </u>	_			0-5
		CEM II/A-W	80-94			_		_	6-20	_		<u> </u>	0-5
		CEM II/8-W	65-79	_		_			21-35	_			0-5
	Ciment Portland	CEM IVA-T	80- 9 4	_	-			_		6-20	-	_	0-5
	au schiste calciné	CEM II/B-T	65-79	-	-	_	_	_	_	21-35		_	0-5
	Ciment Portland	CEM II/A-L	80-94	_	_	_	_	_	_	_	6-2 0	_	0-5
	au calcaire	CEM II/B-L	85-79	_	_	_	_	<u> </u>	_		21-35	_	0-5
		CEM II/A-LL	80-94	_	_		_		-	_	_	6-20	0-5
		CEM II/B-LL	65-79	_	_	_	_	<u> </u>		_		21-35	0-5
•	Ciment Portland composé ^{c)}	CEM II/A-M	80-94	80-94 6-20					-	0-5			
		CEM II/B-M	65-79	-				21-35 —				-	0-5
CEM III	Ciment de haut	CEM III/A	35-64	36-65	_	l –	_	T -	<u> </u>	_	_		0.5
	foumeau	CEM III/B	20-34	66-80	_	_	_	-		_		_	0-5
		CEM IIVC	5-19	81-95	_	_		_	_		_	_	0-5
CEM IV	Ciment pouzzolanique ^c	CEM IV/A	65-89	_	-		11-35		-	_	_	_	0-5
		CEM IV/B	45-64	_	-		36-55			_		_	0-5
CEM V	Ciment composé ^{c)}	CEM V/A	40-64	18-30	_	4-	18-30	<u> </u>	_	_	_	_	0-5
		CEM V/B	20-38	31-50	Г <u>-</u> _	-	31-50	<u> </u>	_	<u> </u>	_		0-5
			-										

a) Les valeurs indiquées se référent à la somme des constituents principaux et secondaires.

b) La proportion de fumées de silice est limitée à 10 %.

c) Dans le cas des ciments Portland composés CEM II/A-M et CEM II/B-M, des ciments pouzzolaniques CEM IV/A et CEM IV/B et des ciments composés CEM V/A et CEM V/B, les constituants principaux, autres que le clinker, doivent être déclarés dans la désignation du ciment (voir un exemple à l'article 8).



Le classement des ciments couramment utilisés :

	Résistance à la compression (en MPs)				
Désignation	Résistance :	à court terme	terme Résistance coura		
de la clesse	à 2 јошта	à 7 jours	à 28	jour s	
32,5 N	_	≥ 16	≥ 32,5	≤ 52,5	
32,5 R	≥ 10	_			
42,5 N	≥ 10	_	\A25	≤ 62, 5	
42,5 R	≥20	_	≥ 42,5	S 02,3	
52,5 N	≥ 20	_	≥ 52,5		
52,5 R	≥ 30	_	د ب اد رے	_	

Nota: Chaque classe de ciment (32,5-42,5-52,5) est complémentée d'une sous-

classe: N (normal)

R (rapide) : résistance élevée à court terme

Exemple de marquage





LES CHAUX:

Leurs propriétés sont proches de celles des ciments :

XHN: chaux hydrauliques naturelles.XHA: chaux hydrauliques artificielles.

Les chaux sont utilisées pour la fabrication des mortiers de pose ou d'enduit.



Les avantages et inconvénients des 2 liants principaux :

- **Le ciment** : donne des mortiers à durcissement rapide, très résistants, mais sujets à la fissuration (pas de souplesse). (d : 1,1).
- **-La chaux**: donne des mortiers à durcissement lent, moins résistants, mais beaucoup moins sensibles aux retraits. Un mortier de chaux est plus souple donc plus facile à mettre en œuvre. (d:0,8).

Nota: Dans de nombreux cas d'utilisation, ces deux liants hydrauliques se complémentent pour donner, par exemple, des mortiers dit « **bâtards** ».

Les mortiers doivent être adaptés à la dureté des éléments de construction :

Mortier	Destination
Mortier de ciment.	- Maçonnerie d'agglos et de pierres dures, chapes.
Mortier bâtard. Ciment + chaux.	- Maçonnerie de briques et de pierres tendres. - Enduits sur murs maçonnés.
Mortier de chaux.	- Rénovation et constructions provisoires.



b. Les granulats

La norme XP P 18-540 indique la terminologie usuelle des granulats selon leurs dimensions :

Fillers 0/D : D < 2 mm
 Sablons 0/D : D < 1 mm

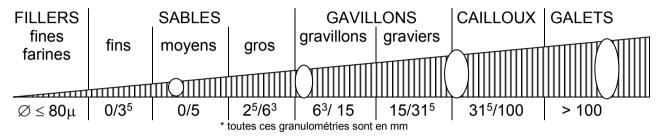
- Sables 0/D : 1 < D < 6,3 mm</p>

Gravillons d/D : d > 1 mm; D < 125 mm

— Graves 0/D : D > 6,3 mm

- Ballast d/D : $d \ge 25$ mm; D ≤ 50 mm

Le classement commun des granulats (ou agrégats) :



Les granulats doivent être propres (pas de poussière, ni d'argile) et inertes (ils ne doivent pas provoquer de réaction chimique avec le ciment).

Chaque classe doit présenter une granulométrie constante et régulière.

Les granulats ont deux origines principales :

LES ROULÉS	LES CONCASSÉS
De sablières	De carrières
D'origine alluvionnaire, ces granulats ronds se mettent facilement en œuvre et leur résistance supérieure, par leurs formes arrondies, convient à la fabrication des bétons pour le bâtiment.	puis broyés, les granulats qui en sont
Utilisation : bétons, mortiers bâtiment	Utilisation : V.R.D.

* Granularité pour le béton : (en général).

2/3 de gros grains. 1/3 de grains fins.

* Granulométrie du béton : (exemples)

Continue: Béton Armé (0/14).

Gravillon 10/14 + gravillon 6/10 + sable 0/6.

Discontinue : Béton Drainant.

Gravier 15/25 + sable 0/5.



Utilisation des granulats pour les différents types de béton :

Nature de béton ou de l'ouvrage		Masse volumique du béton	Nature des granulats
Bétons classiques pour le chantier ou la préfabrication		2 200 à 2 400 kg/m³	Tous granulats roulés ou concassés avec préférence pour les siliceux, calcaires ou silico-calcaires.
Bétons apparents, architectoniques		2 200 à 2 400 kg/m²	Les mêmes mais aussi les porphyres, basaltes, gra- nites, diorites, qui offrent une palette très riche d'aspect et de teinte.
Bétons légers	Pour structure	1 500 à 1 800 kg/m²	Argile ou schiste expansé, laitier expansé.
	Semi-isolant Semi-porteur	1 000 à 1 500 kg/m³	Argile expansée, pouzzolane, ponce.
	Isolant	300 à 800 kg/m³	Vermiculite, liège, bois, polystyrène expansé, verre expansé.
Bétons lourds	•	3 000 à 5 000 kg/m³	Corindon, barytine, magnétite.
Bétons réfractaires		2 200 à 2 500 kg/m³	Corindon, déchets de produits réfractaires, briques, silico-alumineux, laitier, granulats spéciaux.
Bétons ou chapes pour dallages industriels (abrasion importante)		2 400 à 3 000 kg/m³	Corindon, carborundum, granulats métalliques.
Usages routiers		2 200 à 2 300 kg/m³	Toutes origines roulés ou concassés.

c- L'eau de gâchage

L'eau forme avec les liants hydrauliques une pâte **faisant prise** et **durcissant progressivement**, c'est le résultat d'une réaction chimique qui dégage de la chaleur. Dans certains cas nous devrons tenir compte de ce dégagement important de chaleur qui peut perturber l'aspect, voire la solidité de l'ouvrage en béton, surtout pour les grosses masses.

L'eau, pour partie, aide à la mise en œuvre en lubrifiant les agrégats.

<u>Résumé</u>: Eau⇒ réaction chimique avec le liant hydraulique ≅ 50%

Eau \Rightarrow lubrifiant pour la mise en œuvre du béton. $\approx 50\%$

Calcul de la quantité d'eau pour 1 m³ de béton :

E = C E : quantité d'eau en Kg. C : quantité de ciment en Kg.

Nota: Nous pouvons remplacer l'eau servant à la lubrification (mise en œuvre) par des adjuvants, afin de diminuer le risque de fissuration de la peau par retrait important.

LA FABRICATION DES MORTIERS ET DES BÉTONS :

*Mortier de ciment de base : pour 1 m³ 1,200 m³ de sable 0/6.

350 kg de ciment. 175 litres d'eau.

*Mortier bâtard de base : pour 1 m³ 1,200 m³ de sable 0/6.

220 kg de ciment. 160 kg de chaux. 180 litres d'eau.

*Béton de base: pour 1 m³ 0,800 m³ de gravillons 6/10 +

10/14.

0,400 m³ de sable 0/6. 350 kg de ciment. 175 litres d'eau



d - Les adjuvants

Se sont des produits, qui ajoutés au béton sous forme de liquide ou de poudre, accroissent leurs performances et leurs possibilités d'emploi.

Quelques exemples d'adjuvants :

*Les plastifiants

Facilitent la mise en œuvre, permettent de réduire l'eau de gâchage, limitent les risques de fissuration.

*Les fluidifiants

*Les retardateurs de prise

*Les accélérateurs de prise

Les entraîneurs d'air Rendent les bétons plus maniables (ouvrables), puis plus résistant au gel.

*Les hydrofuges

*Les produits de cure

Utilisés lorsque l'on veut éviter l'évaporation trop rapide de l'eau de gâchage (enduits, dalles en été...).

Ils se pulvérisent sur les surfaces à protéger.

	Plastifiants réducteurs d'eau	Superplastifiants
Dosages	Généralement < 0,5%.	Généralement 0,5% à 3%.
Introduction	Dans l'eau de gâchage.	Dans le béton avant sa mise en œuvre.
Effets sur la mise en œuvre du béton	A maniabilité constante, réduction d'eau > 6,5%.	A rapport eau/ciment constant, grande fluidifi- cation du béton : gain d'affaissement d'au moins 8 cm.
Résistances à toutes échéances	Supérieures à celles du témoin. Augmentation minimum 10%.	Par rapport au témoin, légère diminution possible. (≥ 90% des résistances du témoin.)
Effets secondaires favorables	 Augmentation de compacité, diminution de la perméabilité. Possibilité d'arméliorer la résistance du béton aux agents chimiques agressifs. 	L'emploi de ces adjuvants peut permettre de réaliser des bétons à hautes per- formances en utilisant de faibles rapports eau/ciment.
Autres effets	Possibilité d'unes légère	augmentation de retrait.

Adjuvants normalisés modifiant la mise en œuvre des bétons et mortiers. (Extrait du quide SYNAD)

^{*}Les antigels et antigélifs.



Appui technique – Les mortiers et bétons

		Accélérateurs de prise	Accélérateurs de durcissement	Retardateurs de prise		
Dosage		1 à 3 %	0,2 à 3 %	0,1 à 1 %		
introduction			Dans l'eau de gáchage			
Effets sur la pr	ise		Accélération très variable suivant les dosages, les ciments et la température.			
Effets sur les	initiales (avant 3 jours)	Augmentées à 1 ou 2 jours.	Augmentées.	Diminuées à 1 ou 2 jours.		
résistances	finales (après 28 jours)	Légèrement diminuées (d'autant plus que la prise aura été accélérée).	plus que la prise aura été diminuées.			
Effets second favorables	aires			Amélioration de la maniabilité avec possibilité de réduction d'eau.		
Autres effets		Possibilité d'une légère	augmentation du retrait.			
Adjuvants non	malisés modifiar	nt la prise et le durcissement du ciment	t. (Extrait du guide SYNAD.)			

	Entraîneurs d'air	Hydrofuges
Dosages	0,01 à 0,5 %	1 à 3 %
Résistances aux cycles gel/dégel.	Emploi obligatoire. Bonne amélioration.	
Résistance aux agressions atmos- phériques, CO ₂ , atmosphère mari- time	Effet variable.	Amélioration de la résistance grâce à la diminution de la perméabilité à l'air.
Résistance aux agents chimiques agressifs (eaux sé- léniteuses, eau sul- fatée).	Amélioration possible.	Amélioration grâce à la diminution de la perméabilité du bé- ton.
Effets secondaires favorables.	Amélioration du pa- rement.	

	Rétenteurs d'eau
Dosage	Généralement < 0,5%
Effet sur la mise en œuvre du béton	Diminution du ressuage de 50%
Résistances à toutes échéances	Par rapport au témoin, légère diminution possible (>80% des résistances du témoin)
Effets secondaires favorables	Amélioration de la rhéologie du béton frais dans le cas d'un manque en éléments fins.



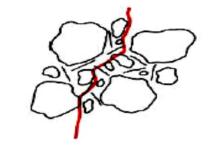
En résumé :

		Réducteurs d'eau	Plasti- fiants	Super- plasti- fiants	Accélé- rateurs de durcis- sement	Accélé- rateurs de prise	Retar- dateurs de prise	Entraîneurs d'air	Hydrofuges de masse
Ouvrabilité.			+	+				+	
Temps de prise.						-	+		
Résistances.	Court terme (3 j)	+		+	+	+	-	-	
	Long terme (> 28 j)	+		+		=	+	-	
Air occlus.								+	·
Perméabilité sous pre	ssion hydraulique.			-					1
Résistance au gel du t	péton durci.	+						+	
Compacité.		+	+	+					
État de surface.			+					+,	



e - Les fibres

Le rôle des fibres est de renforcer, voire de remplacer, l'action des armatures traditionnelles en s'opposant à la propagation des microfissures.



Les fibres courtes contournées par la fissure

Verrouillage d'une fissure par des fibres longues Les fibres s'opposent à la propagation des microfissures.

Exemples de fibres métalliques

■ Applications

Des propriétés précèdentes découlent les applications des bétons de fibres de polypropylène :

- dallages industriels et chaussées;
- pièces préfabriquées (panneaux décoratifs);
- sculptures;
- éléments réalisés avec coffrages glissants ;
- mortiers projetés;
- enduits.





3) Les bétons normalisés

La Norme NF EN 206-1 et le DTU 21

La norme NF EN 206-1, avec son annexe nationale, devient la base normative pour tous les bétons de structure.

La norme européenne NF EN 206-1 s'applique à tous les bétons de structure : bétons fabriqués sur chantier, bétons prêts à l'emploi et bétons pour produits préfabriqués, Cette norme s'impose dans l'application des documents d'exécution des ouvrages, en bâtiment notamment le DTU 21 (NF P 18-201), « **Travaux de bâtiment - Exécution des ouvrages en béton** »

NF EN 206-1 (avril 2004) : Béton - Partie 1 : spécification, performances, production et conformité + Amendement A1 (avril 2005) + Amendement A2 (octobre 2005) (Indice de classement : P18-325-1)

3.1 - LA NORME NF EN 206-1 DÉFINIT UNE NOUVELLE TERMINOLOGIE

Les Bétons à Propriétés Spécifiées "BPS" :

Ce sont des bétons dont les performances sont garanties par le fournisseur de BPE. Pour ces bétons, le client-prescripteur doit fournir au producteur la spécification normative complète du béton (classe d'exposition, classe de résistance, classe de chlorures, classe de consistance (classe d'affaissement) et dimension maximale nominale des granulats $(D_{max}),...$).

Les Bétons à Composition Prescrite "BCP" :

Ce sont des bétons pour lesquels la composition est spécifiée au producteur par le client-prescripteur. Ce dernier a la responsabilité de s'assurer que la composition est conforme aux exigences de la norme et qu'elle peut atteindre les performances attendues dans l'ouvrage. Le producteur est responsable de fournir un béton respectant cette composition prescrite.

Il existe deux types de BCP : le BCP "étude" et le BCP "norme".

Les classes d'exposition tiennent compte à la fois de la situation du béton (intérieur, extérieur) et des agressions auxquelles il risque d'être soumis.

La prise en compte des environnements climatiques courants (secs ou humides) ainsi que des milieux agressifs (marins ou chimiques), dans lesquels ils sont mis en œuvre, permet d'obtenir des bétons adaptés aux ouvrages.



3. 2 - LE CHAMP D'APPLICATION

La norme européenne NF EN 206-1 est applicable à tous les bétons de structure. Elle contient des règles précises concernant la spécification, la formulation, la fabrication, la livraison et le contrôle de conformité des bétons.

Elle impose la mise à jour des documents d'exécution des ouvrages, en particulier le DTU 21 "Exécution des ouvrages en béton" publié en mars 2004. La norme NF EN 206-1 s'impose à l'entreprise de construction et au concepteur d'ouvrages en béton, Elle référence expresse, établie par le Code des Assurances, au respect des règles de l'art, des DTU et des normes, la norme NF EN 206-1 devient incontournable.

3. 3 - LES AVANCEES DE LA NOUVELLE NORME

Sécurité et fiabilité des bétons produits, grâce à l'augmentation des contrôles qualité et à l'augmentation de la résistance moyenne des bétons courants et en raison d'une réduction des marges de tolérance par rapport à la résistance garantie.

Une meilleure durabilité car la norme NF EN 206-1 définit 18 classes d'exposition, regroupées par risque de corrosion ou d'attaques, en fonction des conditions environnementales auxquelles le béton est soumis. Le client-prescripteur fera un choix, lors de sa commande, parmi ces différentes classes.

Une plus grande clarté : la commande des BPS doit préciser la classe de résistance, la classe d'exposition, la classe de consistance, la dimension maximale nominale des granulats et la classe de chlorures.

Les bétons prêts à l'emploi utilisés sur chantiers doivent être conformes aux spécifications de la norme NF EN 206-1. Ils sont utilisés dans tous types de structure en béton armé, non-armé et précontraint.

3. 4 - LES BPS

Les Bétons à Propriétés Spécifiées (BPS) sont formulés de façon à garantir la qualité pour la classe d'exposition spécifiée.

Fabriqués par les centrales de béton prêt à l'emploi, les BPS se substituent aux anciens BCN de la norme XP P 18-305. Les spécifications de base des BPS sont les suivantes :

a. La classe de consistance

Elle est choisie parmi les classes d'affaissement mesurées au cône d'Abrams :

Classes d'affaissement	Affaissement en mm
S1	10-40
S2	50-90
S3	100-150
S4	150-210
S 5	≥ 220



b. La classe de résistance à la compression

Lors de sa commande, le client indique la classe de résistance à la compression dont il a besoin pour son ouvrage. Cette classe de résistance à la compression est exprimée sous la forme "C X / Y" où :

- X est la résistance caractéristique du béton à 28 jours mesurée sur cylindre
- Y la résistance caractéristique du béton à 28 jours mesurée sur cube.
 (Y est supérieur à X du fait de la forme des éprouvettes utilisées).

Les classes courantes sont les suivantes : C20/25, C25/30, C30/37 et C35/45.

c. La classe d'exposition

<u>La norme NF EN 206-1 définit plusieurs classes d'exposition suivant le type d'agression que le béton peut avoir à subir dans l'ouvrage :</u>

> Aucun risque de corrosion ou d'attaque :

* **X0**: Béton non armé ou faiblement armé avec un enrobage d'au moins 5 cm ne subissant aucune agression.

> Corrosion des armatures induite par carbonatation :

- * **XC1**: Sec (faible humidité de l'air ambiant).
- * **XC2 :** Humide, rarement sec (ex. un grand nombre de fondations ; en France cette classe est assimilée à **XC1**).
- * **XC3**: Humidité modérée (humidité de l'air ambiant moyenne ou élevée ; en France cette classe est assimilée à XF1).
- * **XC4 :** Alternance d'humidité et de séchage (en France cette classe est assimilée à XF1).

> Corrosion induite par les chlorures ayant une origine autre que marine (sels divers) :

- * XD1: Humidité modérée (surfaces de bétons exposées à des chlorures transportés par voies aérienne ; en France cette classe est assimilée à XF1).
- * **XD2 :** Humide, rarement sec (ex. piscines en béton non complètement protégé). * **XD3 :** Alternance d'humidité et de séchage (ex. dalles de parc de stationnement

de véhicules).

> Corrosion induite par des chlorures présents dans l'eau de mer :

- * **XS1**: Béton exposé à l'air véhiculant du sel marin (ouvrages situés sur une zone de 1 km le long du littoral ; en France cette classe est assimilée à XS2).
- * XS2 : Béton immergé en permanence dans l'eau de mer.
- * XS3 : Zones de marnage ou zones soumises à des projections ou des embruns.



> Cycles de gel/dégel, avec ou sans sels de déverglaçage (sauf spécifications particulières) :

* XF1 : zone de gel faible ou modéré.

* XF2 : zone de gel faible ou modéré + sels de déverglaçage.

* XF3 : zone de gel sévère.

* XF4 : zone de gel sévère + sels de déverglaçage.

<u>Les zones de gel sont définies par la carte donnée en figure NA.2 de la norme NF</u>
<u>EN 206-1, complétée par le fascicule Afnor de documentation FD P 18-326 « **Zones de gel en France** » de novembre 2004.</u>

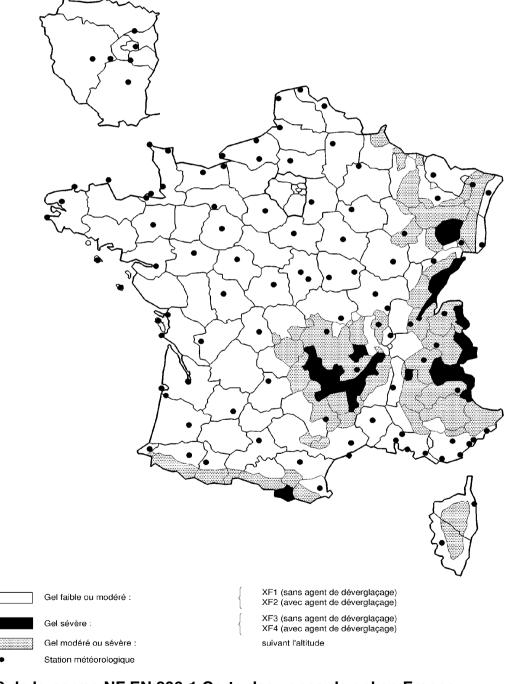


Figure NA.2 de la norme NF EN 206-1 Carte des zones de gel en France.



> Attaques chimiques :

* XA1 - XA2 - XA3 : Environnements à agressivité chimique faible, modérée ou forte.

La classe **XA3** ne prend en compte que les **pH jusqu'à 4**. Au-dessous, des préconisations supplémentaires sont nécessaires (protections, résines,...).

Les attaques chimiques peuvent résulter du contact du béton, avec des eaux de surface ou souterraines, ainsi que de sols contenant des substances agressives (sulfates, acidité, CO² dissous dans l'eau, ammoniaque...).

Exemples de spécifications selon les classes d'exposition :

- Voile protégé de l'humidité XC1.
- Plancher dalle pleine ou prédalle XC1.
- Voile extérieur non protégé XF1 ou +... protégé de l'humidité XC1.
- Dallage extérieur XF1 ou +...
- Fondation armée XC2 XC1 ou XA...

Pour les bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés et avec un enrobage d'au moins 5 cm : **X0 admissible**

- Rapport Eau eff. / Liant éq. 0,65 0,60 0,55.
- Classe de résistance minimale C 20/25 C 25/30 C 25/30.
- Teneur minimale en liant équivalent (kg/m³) 150 260 280 300.
- Teneur minimale en air entraîné (en %) - 4.

d. La classe de chlorures

Il s'agit de la quantité totale en ion chlorure admissible dans le béton, en fonction de la présence ou non d'armatures.

Cette quantité est exprimée en pourcentage de la masse de liant.

> Cl 0,20 : Pour les bétons contenant des armatures de précontrainte en acier.

> Cl 0,40 : Pour les bétons contenant des armatures en acier ou des pièces métalliques noyées.

> CI 0,65: Pour les bétons contenant des armatures en acier ou des pièces métalliques noyées, et formulés avec des ciments de type CEM III.

> Cl 1,0 : Pour les bétons ne contenant ni armatures en acier, ni pièces métalliques noyées.

e. La dimension maximale nominale des granulats

Le béton est classé selon la dimension maximale nominale des granulats. La classification est fonction de la dimension nominale supérieure du plus gros granulat présent dans le béton. Cette dimension est appelée D_{max}.

Exemple de désignation d'un BPS NF EN 206-1 :

> XF1 (F): (Classe d'exposition).

> C25/30 : (Classe de résistance à la compression sur cylindre/sur cube).

> S3: (Classe d'affaissement). > Cl 0,40: (Classe de chlorures).

> 22,4: (Dimension maximale nominale des granulats).



3. 5 - LES BCP

Les Bétons à Composition Prescrite (BCP) sont des bétons pour lesquels la composition et le type de constituants à utiliser sont spécifiés au producteur par le client-prescripteur, le producteur n'étant responsable dans ce cas que du seul respect de la composition prescrite.

a. BCP résultant d'une "étude-client" (BCPE)

Il appartient au client-prescripteur de ce béton de définir une prescription de composition à partir d'une étude qu'il réalise et qui vise à vérifier que le béton satisfait bien aux exigences requises dans l'ouvrage.

L'utilisateur est également tenu d'effectuer, en cours de chantier, des contrôles dont la fréquence est fixée, par exemple par le DTU 21, suivant le type d'ouvrage à réaliser.

Selon les termes de la norme NF EN 206-1, un BCP résultant d'une "étude-client" ne doit être spécifié que par un prescripteur expérimenté, disposant d'une réelle compétence dans la formulation du béton. Pour le BCP "étude", les principales spécifications sont le dosage en ciment, le type et la classe de résistance du ciment, le rapport E/C ou la consistance, le type des granulats, leur dimension maximale nominale et leur teneur maximale en chlorures, le type et la quantité d'adjuvant.

b. BCP définis dans une "norme" (BCPN)

Pour la France, les spécifications de ces bétons sont définies dans le paragraphe 4.5 du DTU 21 (norme NF P 18-201) de mars 2004. Ils ne peuvent être utilisés que pour :

- Des bétons de masse volumique normale, armés ou non,
- Une résistance prise en compte dans les calculs de l'ouvrage, inférieure ou égale à 20 MPa.
- Une classe d'exposition courante (X0 XC1 XC2 XC3 XC4 XD1 ou XF1),
- Un chantier de catégorie A, tel que défini par le DTU 21 (maison individuelle ou bâtiments assimilés).

Contrairement aux BCP résultant d'une "étude-client", la prescription par l'utilisateur d'un BCP défini dans une "norme", peut être limitée au seul dosage en ciment.

De plus, aucune justification de la résistance du béton par des essais n'est requise, à condition que la résistance prise en compte dans le calcul de l'ouvrage soit plafonnée aux valeurs

suivantes :

- 20 MPa pour un dosage en ciment de 400 kg/m³.
- 16 MPa pour un dosage en ciment de 350 kg/m³.
- 12 MPa pour un dosage en ciment de 300 kg/m³.
- 8 MPa pour un dosage en ciment de 250 kg/m³.



Le DTU 21 (NF P 18-201) et la norme NF EN 206-1

Le DTU 21 "Exécution des ouvrages en béton" a été publié en mars 2004, après révision et mise en conformité avec la norme NF EN 206-1. Il remplace ainsi la version précédente de mai 1993.

Le DTU 21 définit les conditions d'exécution des ouvrages en béton ou béton armé, coulés en place ou préfabriqués sur le chantier ou en usine pour la construction de bâtiments.

Il s'applique aux ouvrages utilisant des bétons dont la résistance caractéristique à 28 jours est inférieure ou égale à 80 MPa (C80/95 de la norme NF EN 206-1).

Il fixe les contrôles techniques qui incombent à l'entreprise et ne concernent pas directement le producteur de béton.

Il stipule que le matériau béton utilisé doit être conforme à la norme NF EN 206-1 et à son annexe nationale, quelle que soit son origine :

- livraison à partir d'une centrale de béton prêt à l'emploi.
- fabrication sur chantier par l'utilisateur.

Dossier initial du DTU 21.

Quel que soit le lieu de fabrication du béton, l'entrepreneur a la responsabilité, avant le début des travaux, de constituer un "dossier initial", ayant notamment pour objet de préciser pour chaque béton utilisé.

1. Le type de béton prévu.

- > Béton à Propriétés Spécifiées (BPS).
- > Béton à Composition Prescrite (BCP).
- > Béton à Composition Prescrite dans une "norme".

2. La catégorie du chantier.

- Catégorie A : Chantier de petite importance avec construction comportant au plus deux étages sur rez de chaussée et un sous-sol. Cette catégorie concerne en particulier les maisons individuelles isolées, jumelées, en faible nombre.
- Catégorie B : Chantier de moyenne importance (jusqu'à 5000 m³ de béton).
 Cette catégorie concerne en particulier les bâtiments d'au plus 16 niveaux, un ensemble pavillonnaire important ou une construction industrielle courante.
- Catégorie C : Chantier de grande importance ne comportant que des éléments de dimensions courantes et normalement sollicités. Cette catégorie concerne en particulier les immeubles de plus de 16 niveaux, les entrepôts industriels à fortes charges ou les complexes sportifs de grandes dimensions.



3. La classe d'exposition, telle que définie dans la norme NF EN 206-1.

En outre, dans le cas de bétons à composition prescrite sur étude ou de bétons à composition prescrite dans une "norme", le prescripteur doit indiquer dans le dossier initial :

- La résistance caractéristique à la compression à 28 jours de chaque béton, retenue pour le calcul de l'ouvrage.
- Le procès verbal d'essai initial pour les bétons à composition nouvelle (pour les BCPE seulement).

L'essai initial est à réaliser dans les conditions définies à l'annexe A de la norme NF EN 206-1.

Il vise à vérifier que le béton prévu est de nature à atteindre les performances requises dans l'ouvrage.

Pour les bétons à composition prescrite dans une "norme", la justification de la résistance par des essais n'est pas nécessaire.

Contrôles effectués par l'entreprise en cours de travaux dans le cadre du DTU 21 :

1/ Contrôles de résistance sur des BPS fournis par une centrale de BPE pour des chantiers de catégorie A, B ou C :

Ces contrôles viennent en complément de ceux réalisés par le producteur. Pour chaque type de béton utilisé, il faut réaliser :

- * Un contrôle au démarrage du chantier.
- * Un contrôle par lot de 1000 m³ pour les bétons titulaires d'une certification NF, ou un contrôle par lot de 500 **m³** pour les autres bétons, avec, au minimum, un contrôle par mois continu de bétonnage.



2/ Contrôle de résistance des BCP fournis par le BPE ou fabriqués sur chantier :

-Pour les chantiers de catégorie B ou C :

- * Un contrôle sur chaque type de béton, par lot de 250 m³, pour les chantiers de catégorie B.
- * Un contrôle sur chaque type de béton, par lot de 150 m³, pour les chantiers de catégorie C, avec, pour chacune de ces catégories, au minimum un contrôle par mois continu de bétonnage.

-Pour les chantiers de catégorie A (maisons individuelles ou bâtiments assimilés) :

*Aucun contrôle de résistance n'est requis, pour autant que les dosages minimaux en ciment, ci-dessous, associés aux plafonnements des résistances caractéristiques prises en compte pour le calcul des ouvrages, soient respectés :

- 20 MPa pour un dosage en ciment de 400 kg/m³,
- 16 MPa pour un dosage en ciment de 350 kg/m³,
- 12 MPa pour un dosage en ciment de 300 kg/m³,
- 8 MPa pour un dosage en ciment de 250 kg/m³.

Il s'agit dans ce cas de bétons à composition prescrite dans une "norme". Ces bétons sont utilisables exclusivement sur des **chantiers de catégorie A**, situés en exposition **X0**, **XC1**, **XC2**, **XC3**, **XC4**, **XD1** ou **XF1**. Si, pour un **chantier de catégorie A**, l'entreprise se conforme aux conditions de contrôle **des bétons de catégorie B** ou **C**, le plafonnement de résistance caractéristique n'est plus applicable.



4) En résume

4. 1. Quel béton prescrire :

BCP défini dans une « norme » : au dosage en ciment prédéfini (art. 4.5.3 du DTU 21).

Le client prescripteur a la possibilité, pour des ouvrages d'importance limitée à R+2, de choisir des dosages prédéfinis correspondant à des résistances maximum prises en compte :

Désignation autorisée V	Exemple d'utilisation V	Exemple de correspondance*
250 kg (= 8 MPa)	Fondations en bétons ordinaires	C8/10
300 kg (= 12MPa) Murs banchés		C12/15
350 kg (= 16MPa) Ouvrages en béton armé		C16/20
400 kg (= 20 MPa)	Ouvrages en béton précontraint	C20/25

^{*} pour une classe d'exposition normale

4. 2. Exemple de désignation d'un BPS NF EN 2006-1 :

> XF1 (F): Classe d'exposition.

> C25/30 : Classe de résistance à la compression sur cylindre/sur cube.

> S3 : Classe d'affaissement.

> CI 0,40 : Classe de chlorures.

> 22,4 : Dimension maximale nominale des granulats.

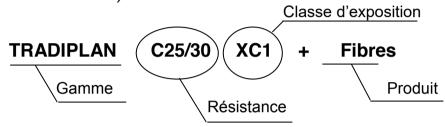


4. 3. Comment passer une commande :

Le nom du produit est composé de :

- Le nom de gamme.
- La classe de résistance à la compression à 28 jours.
- La classe d'exposition.
- Le produit.

Exemple (béton prêt "Unibéton") :



Les classes d'expositions courantes⁽¹⁾: (Remplacent les classes d'environnement de la précédente norme).

Corrosion induite par carbonatation(2):

XC1: Sec.

XC2: Humide, rarement sec.

Attaque gel / dégel⁽³⁾

XF1: Gel faible ou modéré.

XF3: Gel sévère.

XF2: Gel faible ou modéré + sels de déverglaçage.

XF4 : Gel sévère + sels de déverglaçage.

La responsabilité du choix de la classe d'exposition incombe au client prescripteur.

- (1) pour les autres classes d'exposition, se référer à la norme NF EN 206-1.
- (2) réaction chimique qui peut menacer les armatures de corrosion.
- (3) pour le choix de la classe se reporter à la carte des zones de gel.



4. 4. La consistance :

La consistance du béton :

Elle devra être précisée à la commande pour permettre une mise en œuvre aisée, adaptée à l'élément à couler.

Les rajouts d'eau sont interdits par la norme.

Ils peuvent en effet réduire gravement les résistances, l'homogénéité et la durabilité du béton.

Il convient donc de commander un béton de consistance suffisamment fluide pour éviter à tout prix les rajouts d'eau à la mise en place.

D'une façon générale les **constructions traditionnelles** nécessitent l'utilisation de bétons de consistance **très plastique** ou **fluide**.

CLASSE	AFFAIBLISSEMENT au Cône d'Abrams en mm	ANCIENNE DÉSIGNATION	USAGES FRÉQUENTS
S1	10 – 40	Ferme	Bétons extrudés Bétons de VRD
S2	50 – 90	Plastique	Génie civil Ouvrages d'art Bétons de masse
S3	100 – 150	Très plastique	Ouvrages courants
S4	105 – 210	Fluide	Dalles et Voiles minces
S5	≥ 220 Galette étalement ≥ 70 cm	Auto plaçant	Voiles de grande hauteur "béton poussé" Prémurs



QUESTIONNAIRE

1) De manière générale, quels sont les principaux ingrédients employés dans la composition d'un béton ?
2) Quel est la différence entre le béton et le mortier ?
3) Le mortier ne joue pas le même rôle que le béton, quel est son utilisation ?
4) Quels sont les 2 principaux liants utilisés comme « agents collants » servant à « souder » les granulats ?
5) Expliquez la signification des chiffres et des lettres composant la désignation normalisée du ciment suivant CPJ-CEM II B-S 32,5.



6) Quel-est le dosage cour	ant pout 1	1 m3 de k	péton de	fondation '	?

7) Qu'est-ce qu'un mortier bâtard ? A quoi l'utilise-t-on et pourquoi ?

8) Quel est le classement normalisé commun des granulats ?



9) Quelle quantité d'eau de gâchage est nécessaire pour fabriquer 1 m3 de béton dosé à 350 kg de ciment ?
10) Quelle norme NF et quel DTU sont les bases normatives et de mise en œuvre pour les bétons de structure ?
11) Suivant cette norme, quelle est la terminologie de ces bétons ?
12) Quel est la différence entre un béton « BPS » et un béton « BCP » ?



13) Quel est la différence entre un béton « BCP étude » et un béton « BCP norme » ?
14) Contrairement aux BCP résultant d'une étude client, à quoi peut être limitée la prescription d'un BCP défini dans une norme ?
15) Dans ce cas précis à quelle condition la justification de la résistance du béton par des essais n'est pas requise ?



CRÉDITS

> ŒUVRE COLLECTIVE DE L'AFPA

Sous le pilotage de la Direction de l'ingénierie

> EQUIPE DE CONCEPTION

Valérie DELIERRE (Ingénieur de formation) Alain BARREAU (Formateur) Philippe CORSAUT (Médiatiseur)

> DATE DE MISE A JOUR 19/02/2018

AFPA

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle. « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques ».